

Compte-rendu de la rencontre du 12 septembre 2016



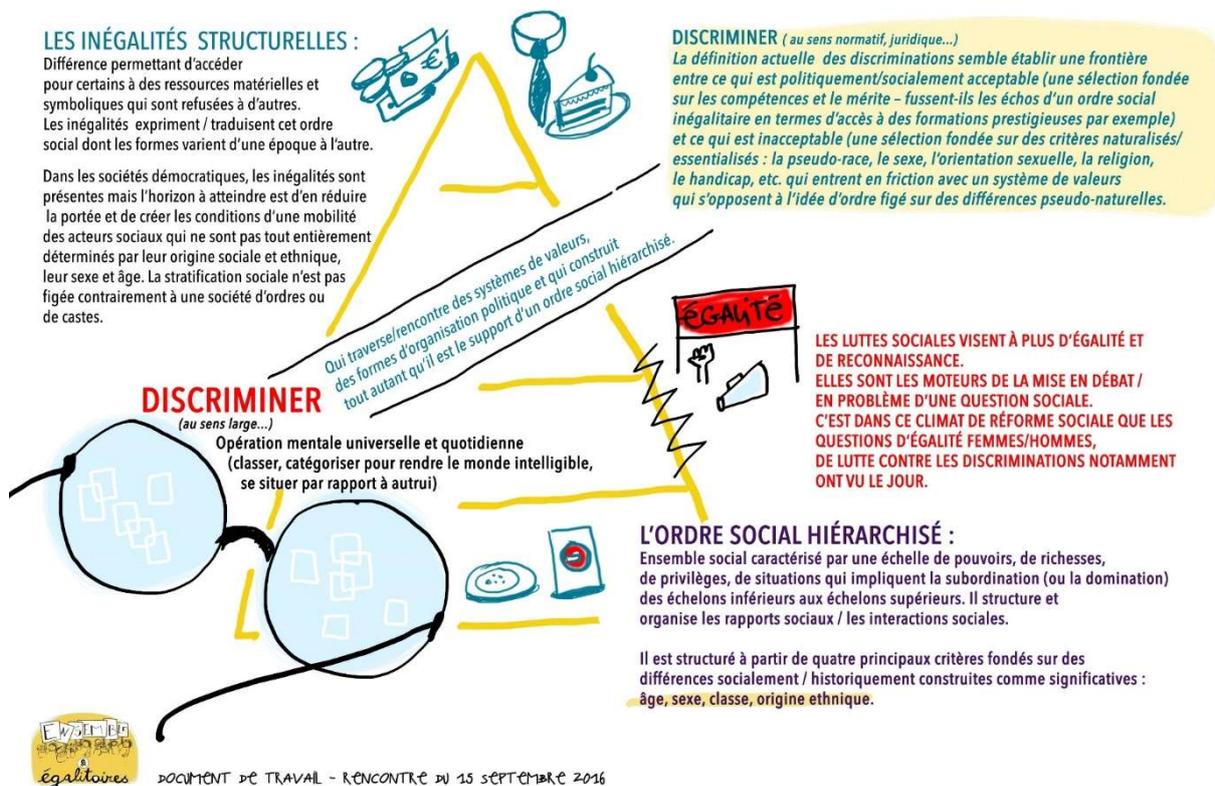
19 personnes étaient présentes.

Objectif de la rencontre :

« Inégalité/domination/discrimination, transversalité de quoi parle-t-on »
Qu'est-ce que cela veut dire ? Qu'est-ce que l'on en fait, qu'est-ce que l'on garde de nos échanges ?

Déroulé

Introduction à partir du schéma suivant :

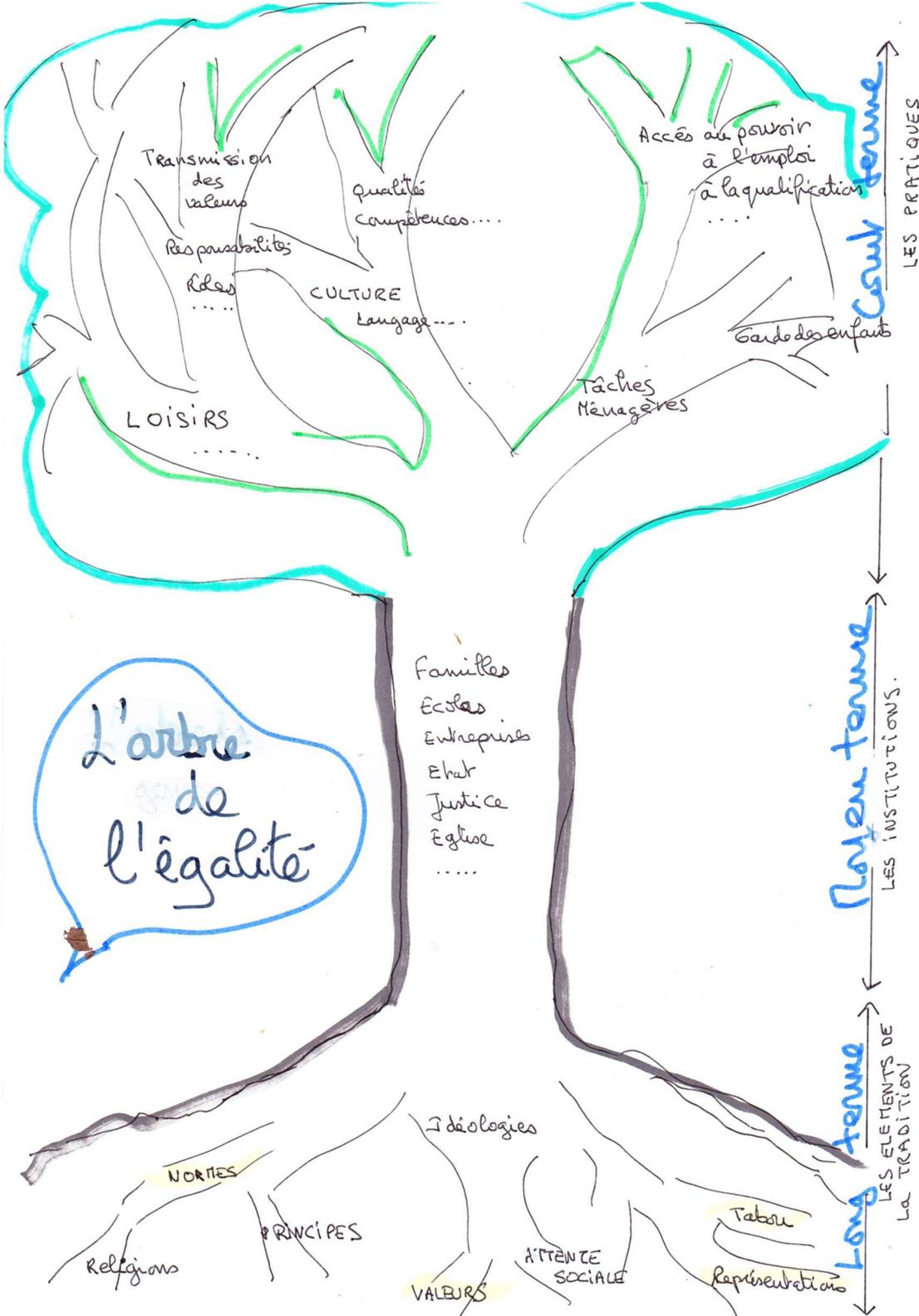


Débat/échanges à partir de quelques-unes des questions posées à Damien, Ronald et Anne lors du Philips 6X6

- Quelle est la part de l'objectivité / subjectivité des critères de compétence et de mérite ? Ne conduisent-ils pas aussi à des discriminations ?
- Quelle attitude doit adopter la victime de discrimination ou de harcèlement face au dominant ?
- Comment lutter contre les stéréotypes ?
- Pourquoi les tribunaux ne sont pas remplis ? Pourquoi les personnes ne connaissent pas leurs droits et pourquoi elles ne font pas valoir leurs droits ?
- Par quels modes de communication peut-on être pédagogue pour éduquer au droit ?
- Comment faire prendre conscience aux personnes qu'elles sont discriminées ? Est-ce qu'il faut le faire et à quoi ça sert quand on voit le peu de moyens que l'on a ?
- Comment agir sur les dominants ? Renverser l'ordre établi ?
- Que produit-on quand on invite les personnes à parler de leurs discriminations ? Pourquoi veut-on les rendre visibles ? Comment prendre en compte la violence subie par la personne ? Est-ce que l'on ne se fait pas seulement plaisir ? est-ce que cela amène du changement dans les organisations ?
- Y a-t-il des raisons pour les dominants de renoncer à leurs privilèges ?
- Comment parle-t-on de l'histoire, des questions historiques pour lutter contre les discriminations ?

Après nos échanges « Pour ne pas rester sur un sentiment d'impuissance... »

Conclusion à l'aide de l'arbre de l'égalité :



Les points à approfondir au terme du 6x6

Groupe 1

- La question de l'éducation au droit.
- Comment faire évoluer le droit car le droit actuel est élaboré par les dominants ?
 - A quoi servent vraiment les dispositifs de lutte contre les discriminations ? ça sert qui ? ça sert à qui ?
- Mettre le focus sur les auteurs/les dominants et réfléchir à des stratégies pour le changement des pratiques (et représentations) en fonction de leurs environnements dans une dynamique de complémentarité.

Groupe 2

- Quels leviers d'action / quelle stratégie pour le changement des pratiques et des représentations en fonction des différents publics cibles (auteurs des discriminations) ?
- Le poids de l'histoire dans la construction des représentations.

Groupe 3

- Quelle place accordée aux discriminés ?
 - Intérêt de mobiliser le droit quand on sait que celui-ci est peu efficace ?
- Les enjeux de la formation / sensibilisation : qui forme / qui est formé ?
- Qui, dans le réseau, peut être sollicité pour sensibiliser / former ?

Groupe 4

- Poids de l'histoire ;
- Comment former / éduquer les générations à venir ?
 - Quelle est l'influence des nouvelles formes coopérative d'organisation du travail sur la réduction des discriminations ?

Choix du thème de la rencontre du 11 octobre à la MJC Antipode, Rennes :

Expérimentation d'outils pédagogiques : « Quels outils pour se former, pour sensibiliser, pour éduquer aux droits ? »

Anne Morillon et Isabelle EON